

# Formation Professionnelle « Accessibilité des ERP : maitriser la réglementation et la conception inclusive »

<u>Public visé</u>: Architectes, Collaborateurs d'architecte, Maîtres d'œuvre, Économistes, Bureaux d'études, Bailleurs, Promoteurs, Collectivités.

Pré-requis : Aucun

#### **Objectifs:**

- Respecter ou faire respecter la réglementation relative à l'accessibilité des ERP,
- Appliquer les règles d'accessibilité dans le cadre d'un projet neuf ou un bâtiment existant,
- Rédiger et intégrer la notice d'accessibilité dans un dossier d'autorisation.

### Programme:

- 1. Sensibilisation au handicap
- 2. Cadre législatif et réglementaire
- 3. Accessibilité et sécurité
- 4. Règles d'accessibilité neuf et existant
  - Cheminements extérieurs
  - Stationnement adapté
  - Accès et entrées
  - Circulations horizontales
  - Circulations verticales : escaliers, rampes, ascenseurs, élévateurs
  - Sanitaires et locaux intérieurs
  - Equipements et dispositifs de commande
  - Signalisation et information

Etude de cas : ERP neuf / ERP existant

5. Notice d'accessibilité

#### Moyens pédagogiques :

- Apports théoriques : présentation Powerpoint, photos, vidéos.
- Illustrations à partir de cas concrets et retours d'expérience.
- Etudes de cas

## **Moyens d'évaluation :**

Les stagiaires sont soumis à une évaluation de leurs connaissances sous la forme d'un QCM en fin de formation.



# **Moyens techniques:**

Plateforme en ligne avec accès personnel pour la formation en distanciel

#### Formateur:

Florian BACLET: président de la FB PREV, Florian est spécialiste de la prévention incendie. Il réalise toutes les analyses réglementaires dans ce domaine et participe à la réalisation des projets architecturaux, en y intégrant, dès la phase d'études, les données relatives aux obligations réglementaires liées à la sécurité incendie.

# **Informations pratiques:**

Lieu\* : En distanciel

Durée: 7h (1 jour), répartie en 2 demi-journées

Tarifs: 350€ HT et 420€ TTC

\* Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour accéder ou suivre une formation, n'hésitez pas à nous prévenir afin que nous prenions les mesures nécessaires.